

COMMISSION DE SUPERVISION BANCAIRE ET FINANCIÈRE

## REFORME DE LA SUPERVISON DU SECTEUR DES ASSURANCES A MADAGASCAR

Réunion du GCAF 17 mars 2022

## **SOMMAIRE**

1. PRESENTATION DE LA CSBF (Commission de Supervision Bancaire et Financière)

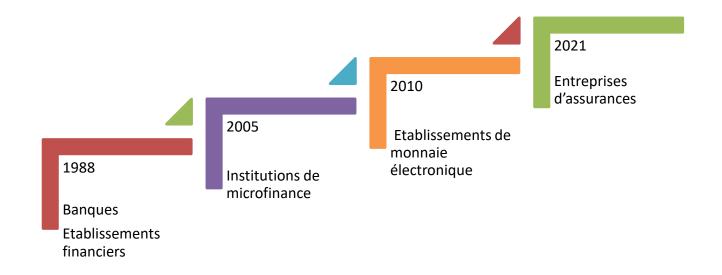
2. REFORME DE LA SUPERVISION DU SECTEUR DES ASSURANCES

3. PRINCIPAUX DEFIS

## 1. PRESENTATION DE LA CSBF

## 1.1. Historique

# Evolution des entités supervisées



## 1.2. Mission principale

• <u>CSBF depuis 2021</u>

Autorité de supervision et de résolution :

- Prestataires de services bancaires (PSB) Loi n° 2020-011 du 1<sup>er</sup> septembre 2020
- Prestataires de services d'assurance (PSA) Loi n° 2020-005 du 1<sup>er</sup> septembre 2020

## 1.3. Etablissements supervisés

N°	Type d'établissement supervisé	Nombre		
Prestataires de services bancaires (PSB)				
1	Banques	12		
2	Etablissements financiers (EF)	3		
3	Institutions de microfinance (IMF)	16		
4	Autres prestataires de services bancaires <sup>1</sup>	28		
Prestataires de services d'assurance (PSA)				
1	Entreprises d'assurance ou de réassurance (EA ou ER)	5		
2	Intermédiaires d'assurance ou de réassurance (IAR)	25		

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Etablissements de monnaie électroniques, intermédiaires d'opérations bancaires, bureaux de change

## 1.4. Attributions de la CSBF

- Autorité administrative : délivrance d'agrément et d'autorisation préalable des PSB et PSA
- Autorité de réglementation : définition des règles prudentielles, nonprudentielles dont la protection des consommateurs, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
- Autorité de contrôle : contrôle du respect par les PSB et PSA de la règlementation qui leur sont applicable (contrôle permanent et contrôle sur place)
- Autorité disciplinaire : prise de sanctions disciplinaires et/ou pécuniaires
- Autorité de résolution : prise de mesures et d'actions de prévention en vue de préserver la solidité financière, prise de mesures de résolution

## 1.5. Organisation et fonctionnement de la CSBF

Organe délibérant **CSBF** Collège Collège de supervision de résolution (9 membres) (11 membres) Attributions administrative, de Prise des mesures de résolution contrôle, préventive et disciplinaire Prise des mesures de redressement Organe exécutif SECRETARIAT GENERAL

2. REFORME DE LA SU	PERVISION DU	SECTEUR DES ASSU	JRANCES

# 2. REFORME DE LA SUPERVISON DU SECTEUR DES ASSURANCES

## 2.1. Indicateurs de l'inclusion financière

Adultes assurés	8%
Adultes non assurés	92%
Adultes n'ayant pas assez de de connaissance sur l'assurance	20%

## 2.2. Taux de pénétration par rapport au PIB

Années	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019/2020
Taux	0,65%	0,63%	0,60%	0,59%	0,47%	-0,12%

# 2. REFORME DE LA SUPERVISON DU SECTEUR DES ASSURANCES

## 2.3. Vision et axes stratégiques

« Secteur des assurances solide et résilient favorisant l'inclusion financière »

- ☐ Axe 1 Promouvoir la stabilité et la solidité du secteur des assurances
- ☐ Axe 2 Moderniser et développer le secteur des assurances
- Axe 3 Créer un cadre de protection approprié des EA et des consommateurs

AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS	ACTIONS		
	Améliorer le cadre     institutionnel du secteur des     assurances	1.1 Mettre en place une autorité de contrôle indépendante des EA		
		1.2 Elargir les attributions de l'autorité de supervision		
		1.3 Mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de supervision (SBR)		
Axe 1 Promouvoir		1.4 Renforcer la gouvernance des EA		
la stabilité et la solidité		1.5 Favoriser la transparence financière		
du secteur des assurances		1.6 Mettre en place une infrastructure financière		
		1.7 Favoriser la coopération nationale et internationale		
	2. Mettre en place un cadre de résolution de crise	2.1 Renforcer les pouvoirs de la CSBF en matière de prévention, de redressement et de résolution de crise		
	3. Créer un filet de sécurité	3.1 Créer un fonds de garantie des assurés		
Axe 2 Moderniser et développer le secteur des assurances	Contribuer au développement économique	1.1 Recadrer le paysage du secteur des assurances en élargissant le acteurs et les canaux de distribution		
		1.2 Diversifier les activités d'assurance compte tenu des innovations technologiques		
	2. Favoriser l'inclusion financière	2.1 Sensibiliser le public sur les produits d'assurance		
		2.2 Prendre des mesures fiscales favorables au développement du secteur		
Axe 3 Créer un cadre de protection approprié des consommateurs	Accroître la confiance dans le secteur des assurances	1.1 Favoriser la transparence des informations		
		1.2 Renforcer l'exercice des droits des consommateurs		
		1.3 Exiger l'élaboration des règles d'éthique par les EA		
	2. Adopter des politiques de protection des consommateurs	2.1 Élargir les pouvoirs de la CSBF en matière de PDC		
		2.2 Faire respecter les valeurs reconnues en matière de PDC		
		2.3 Coordonner l'éducation financière au niveau national		
		2.4 Assurer l'éducation assurantielle au niveau du système judiciaire		

# 2. REFORME DE LA SUPERVISON DU SECTEUR DES ASSURANCES

## 2.4. Impacts sur la supervision des assurances

- Cadre légal amélioré : loi sur les assurances de 2020 (vs code des assurances de 1999)
- Cadre institutionnel plus adapté (CSBF)
- Cadre opérationnel instauré : unité de contrôle des assurances (UCA) au sein de la CSBF.

## <u>Travaux en cours</u>:

- Mise en place des textes d'application de la loi sur les assurances
- Renforcement des capacités
- Amélioration progressive de la méthodologie de supervision

## 3. PRINCIPAUX DEFIS

# 3.1. Supervision

**SUPERVISION SUPERVISION BASEE SUR** DE CONFORMITE LES RISQUES

#### 3. PRINCIPAUX DEFIS

## 3.2. Réglementation (1er volet)

#### Promouvoir la stabilité et la solidité du secteur des assurances

- Mise en place d'une réglementation conforme aux standards internationaux
- Instauration d'un cadre de résolution de crise et création d'un filet de sécurité afin de limiter notamment les coûts liés aux défaillances des entreprises d'assurance sur l'ensemble de l'économie et de préserver également les intérêts des assurés

#### 3. PRINCIPAUX DEFIS

## 3.2. Réglementation (2è volet)

### Favoriser l'inclusion financière

- Assurance indicielle (2 projets pilotes, modèle « bac à sable »)
- Assurances obligatoires (assurances de responsabilité civile sur les véhicules à moteurs, de construction, scolaire, des facultés à l'importation, de responsabilité civile professionnelle de la réparation, de la vente et du contrôle de véhicule terrestre à moteur )
- Micro-assurance (développement de la culture assurantielle, complémentarité avec la microfinance...)
- Assurance numérique (contexte favorable : expansion des opérations en monnaie électronique, développement de la connectivité, environnement autorisant les agents de distribution...)

# Merci de votre attention!